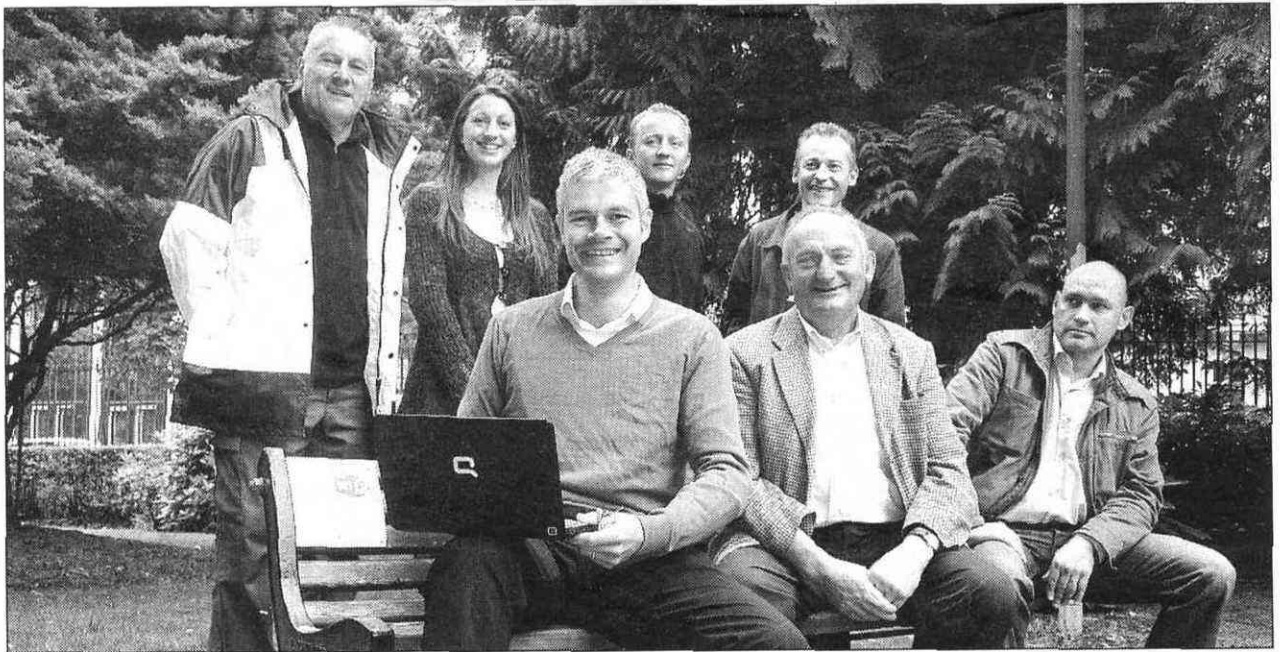


Internet au parc Henri-Vinay

EVEIC 1 8 SEP. 2010



Le service Wifi est accessible à tous gratuitement sur la zone de la buvette du jardin Henri-Vinay.

Véritable havre de paix pour les uns, ou bouffée d'oxygène pour les autres, le jardin Henri Vinay est sans doute l'un des endroits favoris des Ponots.

En famille ou entre amis, on peut s'y reposer sur les nombreux bancs ombragés, s'y promener dans les allées fleuries ou arborées, se distraire aux jardins d'enfants, se divertir avec les nombreuses animations programmées au kiosque à musique ou encore pique-niquer en face du musée sur les pelouses.

En plus de cela, il est désormais possible de surfer sur le net au gré de ses

envies et en toute liberté !

La ville du Puy-en-Velay a choisi d'activer un nouveau service Wifi, accessible à tous gratuitement, sur la zone de la buvette du jardin Henri Vinay.

Après la sortie du nouveau site internet de la ville qui offre un panel de services en ligne, l'installation du hot spot au fer à cheval permettra aux habitants, aux lycéens et aux touristes qui le souhaitent de se connecter gratuitement au réseau internet sur cet espace.

Ce service va donc faciliter l'organisation des événements programmés dans l'enceinte du parc.

Le maire, Laurent Wauquiez et le chef du service informatique de la mairie, Didier Galland, apportent quelques précisions sur ce système : « *Le point d'émission se situe à la buvette et couvre une zone matérialisée par une signalétique Wifi. Pour se connecter au réseau Internet, il suffit d'avoir un ordinateur portable et un téléphone portable* ».

En effet, il faut activer les connexions wifi sur son ordinateur et s'inscrire sur la page d'accueil qui s'ouvre sur l'écran. Après avoir renseigné ses noms, prénoms et numéro de téléphone portable, on reçoit en quelques

secondes, un identifiant et un mot de passe par SMS afin de se connecter au net. On peut ensuite surfer toute la journée sur Internet, la connexion étant valide pour des raisons de sécurité informatique jusqu'à minuit.

Cette opération devrait faire des émules car dans le prolongement de cette installation au parc Henri Vinay, des études vont être réalisées par la Communauté d'agglomération afin de développer ce système à l'office de tourisme du Puy-en-Velay et à Saint-Privat d'Allier.

C.C